

LES ENFANTS DES DEUX TRACY



« Les Enfants des 2 Tracy » est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter des fonds afin d'aider financièrement les écoles de Tracy le Val et Tracy le Mont dans leurs projets scolaires. Avec cet argent, les écoles ont pu acheter du matériel sportif manquant, organiser une sortie pédagogique supplémentaire, financer un car pour une sortie etc....

Nous sommes une équipe dynamique où la bonne humeur est toujours au rendez-vous. Nous avons de nombreuses idées et nos manifestations ont rencontré de forts succès.

Parmi les dernières, il y a eu la Kermesse de l'école sur le thème des émissions télévisées. Parents et enfants ont pu s'improviser candidats à Fort Boyard ou encore à Koh Lanta....

Nous avons également participé au centenaire de la Grande Guerre avec la Mairie de Tracy Le Mont début septembre. Nous avons créé un char pour le défilé et organisé un concours de vélos fleuris. Le succès était au rendez-vous pour notre vente de crêpes et gâteaux sur tout le week-end.

A venir :

-Le 27 octobre soirée années 80 : repas et danse à la salle Victor de L'Aigle.

-Chaque vendredi des vacances scolaires vente de gâteaux

-La vente de sapins et de chocolats début décembre

-Un loto en février

-La traditionnelle vente de fleurs et légumes en mai, etc.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours adhérer à notre association cela n'engage à rien. Vous pouvez aussi devenir membre de la Commission.

Nous tenons à profiter du bulletin municipal pour remercier toutes les personnes participant à nos différentes manifestations. Grâce à vous, nous avons reversé aux écoles plus de 3000 € l'an dernier.

MERCI !!!!!!!!

Email:
enfantsdes2tracy@gmail.com

Facebook:
<https://www.facebook.com/lesenfantsdesdeuxtracy?fref=ts>



HORAIRES MAIRIE :

Lundi, jeudi : 14h / 17h

Mardi, samedi : 9 h /12 h

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de se faire recenser en mairie dans le trimestre de ses 16 ans, que l'on soit fille ou garçon. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et facilite l'inscription sur les listes électorales.

Nouveaux horaires d'accueil de la gendarmerie d'Attichy

Lundis, mercredis, vendredis, samedis :

8h00/12h00 – 14h00/18h00

Les autres jours la brigade est fermée.

LES PETITS SECRETS DE LA RUE DU MOULIN

En cheminant d'Ollencourt à Tracy le Val, nous ne pouvons pas manquer de voir les bâtiments imposants par leurs dimensions, de l'ancien moulin à farine, dont la construction doit dater du 18^{ième} siècle. Sa roue à aube existait encore au début du 20^{ième} siècle. Elle était actionnée par les eaux vives d'un gros rû dévalant les collines du bois Saint Marc, derrière le château de Tracy le Val. Il folâtre toujours à travers le parc et la grande pâture, séparé en deux bras qui atteignent la rue du Moulin et la traversent par 2 ponts.

Ces eaux étaient régulées par des écluses dont les maçonneries existent encore le long du « Chemin nu » qui mène à l'entrée du château, à travers les pâtures.

(Dans les magasins du moulin existait au 19^{ième} siècle une balançoire qui faisait la joie des fillettes des 2 villages !).

Mais revenons à ces 2 ponts qui enjambent la route et dont l'un marque la limite des 2 communes, qui, bien que voisines, appartiennent toujours administrativement à 2 cantons différents. Ce « détail » est important et va conduire à la cocasserie qui va suivre :

En effet, jusqu'au début du 20^{ième} siècle, la compétence des notaires était TERRITORIALE. Cela signifiait que le Notaire de Tracy le Mont, à l'époque, Maître Clodomir Vaillant, (le prénom ne s'invente pas), ne pouvait pas intervenir par exemple à Tracy le Val, relevant du Canton de Ribécourt... D'où l'impossibilité pour un habitant de Tracy le Val de faire entériner un acte officiel par le Notaire de Tracy le Mont qu'il préférerait, pour des raisons sans doute diverses et variées (! ?), à celui de Ribécourt !

Pour contenter ce dernier, rendez-vous était fixé, sur le parapet(*) de l'un des 2 ponts car, à l'époque, l'on se déplaçait à pied à l'exception de quelques privilégiés qui possédaient un cheval ou louaient une voiture avec cocher, et l'étude notariale était bien loin, pour certains.

Ainsi, l'acte notarié était signé, **DANS LA PLUS PARFAITE LEGALITE** ! Combien donc sont nombreux les secrets enfouis dans la mémoire de ces pierres (testaments, actes de ventes, achats, donations etc.) !

Encore un mot :

Autres secrets de la rue du moulin, le fameux chemin nu et le petit sentier qui longe le parc du Tordoir, où se trouvait un magnifique lavoir couvert, hélas disparu aujourd'hui, se souviennent des rendez-vous de jeunes amoureux !...Que d'histoires à inscrire dans la mémoire toute fraîche de nos jeunes écoliers qui vont emprunter le chemin de cette nouvelle école !

() L'un des parapets a été déplacé à proximité lors des travaux d'aménagement du trottoir. Un panneau relatant cette histoire sera installé, ce parapet pourra servir de banc pour les promeneurs.*

Michel Hilaire-Penguen



Le moulin tel qu'on peut le voir aujourd'hui.